JDV N°32 AUTOMNE 2023

JOURNAL DU VENT

VOLKSWIND
Producteur d'électricité éolienne

ÉDITO

En Mars dernier était promulguée la « Loi relative à l'accélération des énergies renouvelables », l'objectif étant le déploiement rapide des énergies renouvelables essentielles dans notre lutte contre le dérèglement climatique et pour diminuer notre dépendance aux produits énergétiques importés. 6 mois plus tard cette Loi commence à prendre forme au travers de différents décrets d'application. Les élus locaux sont déjà au travail sur le sujet avec la mise en place des zones d'accélération et bientôt des comités de projet seront proposés à toutes les communes. Mais force est de constater que de nombreux citoyens et élus s'interrogent sur la mise en œuvre opérationnelle de cette nouvelle réglementation. Après plus de 20 années d'expérience en France, Volkswind a connu de nombreuses évolutions réglementaires et pour les changements actuels comme pour les précédents notre état d'esprit est toujours le même : Faire de toutes les difficultés des opportunités ! Pour cela, nous accompagnons les collectivités dans leur démarche de localisation des futures zones d'accélération. Nous travaillons aussi à adapter la concertation déjà en place pour qu'elle se conforme à la nouvelle réglementation tout en restant efficace. Pour résumer, les équipes de Volkswind mettent donc en œuvre toute leur expertise pour faire que cette Loi d'accélération porte bien son nom ! Je vous souhaite une bonne lecture de ce 32ème numéro.

Sébastien Beuze
Responsable régional
Agences Tours, Amiens, Châlons-en-Champagne

en bref

SENSIBILISATION AUPRÈS DES PLUS JEUNES

65 MW DÉJÀ MIS EN SERVICE EN 2023

TÉMOIGNAGES D'ÉLUS MUNICIPAUX

80 PARCS ÉOLIENS CONSTRUITS DEPUIS 30 ANS EN EUROPE

NOS PARCS PRODUISENT L'ÉQUIVALENT DE LA CONSOMMATION ELECTRIQUE DE 800 000 FOYERS

SENSIBILISATION AUPRES DES PLUS JEUNES

En ce début d'année 2023, Volkswind a accueilli des élèves de tout horizon entre 7 et 25 ans. L'occasion entre autres de les sensibiliser à la nécessité de la transition énergétique.

Étudiants en Master 2 économie de l'énergie, Université Paris Saclay
Visite du parc éolien de Grande Pièce en Eure-et-Loir

Les étudiants ont découvert l'énergie éolienne par le prisme de l'économie. L'objectif de cette visite était de comprendre les enjeux, les contraintes et problématiques que rencontre la filière dans son développement et son évolution.

Les étudiants étaient curieux d'en savoir plus sur le système de vente de l'électricité, les contraintes et potentiels de développement éolien sur notre territoire, les prix de l'électricité. Une excellente façon de découvrir concrètement le rôle indispensable de l'éolien dans le mix énergétique et son impact positif sur notre économie.

Opération Génération Transition
Ces journées nationales ont rassemblé 8000 jeunes au pied de 140 parcs.

Lors de deux journées, nos équipes ont accueilli, des collégiens et des lycéens sur deux parcs éoliens et leur ont permis de découvrir l'électricité éolienne, les énergies renouvelables et les enjeux liés au changement climatique.

Les 80 élèves de 5ème du collège Saint Joseph de Langeac et les classes STI et Bac pro du lycée Charles et Adrien Dupuy du Puy-en Velay ont été reçus dans la ferme éolienne de la Chapelle-Laurent, dans le Cantal.

Et c'est plus de 100 collègien.nes du collège Marais Poitevin de Benet qui sont arrivés à vélo sur le parc éolien de Benet. Tous ces élèves ont pu visiter le pied d'une éolienne et participer à différents ateliers de sensibilisation. De nombreux échanges intéractifs ont ponctué cette journée.

Élèves de 2de du Lycée agricole de Châteaudun, visite chantier de construction du parc éolien de Bois élie dans la Beauce, (10 éoliennes d'une puissance totale de 22MW)

Les élèves ont pu visiter le pied d'une éolienne et ont été sensibilisés à l'intérêt de développer des énergies renouvelables en territoire rural.

Lors de l'inauguration du parc éolien de la Butte de Menonville à Villars (28)

Les équipes de Volkswind ont accueilli plus de 100 élèves des classes de CM1 et CM2 de Villars autour d'ateliers sur la construction d'une éolienne, les métiers de l'éolien et la production électrique par le vent.

65 MW DÉJÀ MIS EN SERVICE EN 2023 !

Depuis janvier, les équipes de Volkswind ont mis en service 3 parcs éoliens comptant 23 éoliennes pour un total de 65MW, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 25 800 foyers.

1 FERME ÉOLIENNE BOIS ELIE
(28) Cormainville
mai 2023
10 ÉOLIENNES
22 MW

2 FERME ÉOLIENNE MARTELOTTE
(62) Vaulx-Vraucourt, Mory
juillet 2023
5 ÉOLIENNES
18 MW

3 FERME ÉOLIENNE BOIS DE LA HAYETTE
(80) Hargicourt, Malpart, Aubvillers
juillet 2023
8 ÉOLIENNES
25,8 MW

PROJET

TÉMOIGNAGE D'UN ÉLEVEUR

GEORGES CEYTRE

Maire et exploitant agricole à la Chapelle Laurent

Monsieur Georges Ceytre est maire et exploitant agricole à la Chapelle Laurent dans le Cantal.

«L'arrivée des éoliennes sur notre commune n'a pas changé grand chose. Il y en avait déjà avant sur le territoire. Nous n'avons que 3 éoliennes qui ont été mises en service en 2014.
Je n'étais pas maire, ni au conseil municipal à l'époque mais j'ai suivi le projet en tant qu'agriculteur et éleveur de vaches allaitantes car j'ai une éolienne sur mes terres. Nos vaches broutent au pied des éoliennes et elles se portent très bien. Du moment qu'il y a de l'herbe à manger dans les champs, elles ne regardent pas s'il y a des éoliennes. La construction des éoliennes s'est très bien passée, il n'y a eu aucun dégât et aujourd'hui c'est même moi qui garde et remets les clés des éoliennes aux équipes qui en réalisent la maintenance».

3 éoliennes - Puissance totale du parc : 6MW
Mise en service : décembre 2014
Soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 3240 foyers.

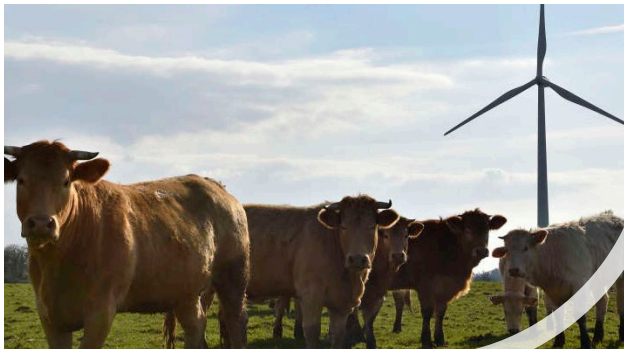

STOP AUX
FAKE NEWS

Démantèlement des éoliennes : recyclage ou remise à neuf ?
Les pales démantelées ne sont pas recyclées. Faux !

Aujourd'hui, près de 90% de la masse d'une éolienne se recycle, la réglementation prévoit qu'à partir du 1er janvier 2024, 95% de la masse totale des éoliennes, fondations incluses, devra être réutilisable ou recyclable.

Les parties en acier et le socle en béton armé sont déjà valorisables. Le béton des fondations une fois enlevé peut par exemple être réutilisé comme matériau de génie civil pour la chaussée de voies de circulation ou pour des comblements.

Quant aux pales, constituées de matériaux composites à base de fibres de verre ou de carbone, elles sont plus délicates à recycler que le reste de l'éolienne mais les progrès industriels sont constants.

En fibre de verre, les pales peuvent être broyées et valorisées sous forme de combustible dans l'industrie du ciment en remplacement des carburants fossiles traditionnellement utilisés. En fibre de carbone, elles sont valorisées par pyrolyse notamment.

De surcroit, certains fabricants remettent désormais en état les éoliennes. C'est le cas par exemple du fabricant Vestas qui a annoncé dernièrement qu'un processus de remise en état de l'ensemble des éléments d'une éolienne était réalisé dans leur atelier.

Quoi qu'il en soit, l'objectif de la filière éolienne est sans ambiguïté : atteindre les 100% de recyclage des éoliennes le plus rapidement possible.

Source : Le recyclage des éoliennes - Info éolien (info-eolien.fr)
Refurbished Wind Turbines | Vestas

INTERVIEWS

FRANCOIS COTTIN
Maire de Guillonville
28140 Eure-et-Loir

Monsieur Cottin est maire de Guillonville depuis 2020, avant cela il a fait deux mandats en tant que 1er adjoint et il était déjà conseiller municipal quand le 1er parc éolien s'est implanté en 2006. La commune compte 472 habitants et elle appartient à la communauté de communes Cœur de Beauce.

Qu'est-ce que l'arrivée des éoliennes a changé pour votre commune et vos administrés ?

«L'arrivée des éoliennes n'a pas provoqué de changement spectaculaire. Nous n'avons jamais eu de retour sur le bruit des éoliennes par exemple. Les habitants sont conscients de la densité du parc, j'ai été interpellé sur ce sujet uniquement.Nous avons reçu 3 offres de projets différents qui auraient encerclé d'éoliennes le village. Nous avons autorisé les nouvelles constructions et le renouvellement du parc actuel.»

Qu'est-ce que les redevances apportées par l'IFER ont permis de développer ou de réaliser sur la commune ?

«Cela nous a permis de maintenir le montant des impôts locaux qui n'a pas augmenté depuis plusieurs années. L'IFER a aussi changé pour les communes. Pour les parcs mis en service avant 2019 la répartition était de 70% pour la communauté de communes et 30% pour le département. Depuis récemment les communes touchent 20%, 30% vont au département et 50% pour les communauté de communes. Cela se fera sur le nouveau projet. Je n'ai pas encore d'idée du montant que cela représente mais nous avons d'ores et déjà plusieurs projets d'amélioration des espaces publics de la commune.»

Quels autres impacts avez-vous observés avec l'arrivée des éoliennes ?

«Il n'y a pas eu d'impact direct sur l'emploi local, mais on voit bien 2 ou 3 personnes présentes pour la maintenance du parc. Nous n'avons pas constaté une baisse de prix de l'immobilier sur la commune, qui suit plutôt la courbe nationale. Les éoliennes n'ont pas eu de conséquences négatives sur le prix de l'immobilier dans la commune.»

ERIC POISBELAUD
Maire d'Antezant la Chapelle
17400 Charente-Maritime

Monsieur Poisbelaud est maire d'Antezant la Chapelle depuis 2008. C'est son 3ème mandat, il a été aussi conseiller municipal de 1995 à 2001. La commune est rurale et compte 370 habitants.

Est-ce que le conseil municipal et les habitants ont tout de suite approuvé le projet ?

«Dès nos premières discussions avec Volkswind, qui datent de 2009, le conseil municipal a répondu favorablement au développement des énergies renouvelables et à l'éolien en particulier. Ensuite lors de l'enquête publique, les habitants étaient globalement favorables, il y a eu quelques voix contre de personnes habitants à proximité du parc.»

Quelles ont été vos relations avec Volkswind, pendant la durée du projet ?

«La relation et les contacts avec Volkswind ont été très bons du début jusqu'à la fin du projet et se sont clôturés par une belle inauguration. Nous avons eu régulièrement des informations sur l'avancement du projet que ce soit par écrit ou par des rencontres.»

Comment ce parc éolien s'est intégré à votre environnement ?

«Les éoliennes sont situées sur une plaine et elles ont bien trouvé leur place dans le paysage. La commune compte 80% de terres agricoles. Les 10 éoliennes se sont très bien intégrées dans le paysage.»

Quels projets ou travaux ont été réalisés grâce à l'arrivée des éoliennes ?

«Bien entendu les retombées financières ne sont pas négligeables pour une petite commune. Nous avions déjà les pylônes électriques qui rapportent à la commune depuis des décennies. Les taxes collectées par l'IFER et une convention chemin nous ont permis d'isoler et de rénover complétement la salle des fêtes et la mairie, de faire des travaux de voiries et prochainement nous allons aménager les bourgs.»

VOLKSWIND
Producteur d'électricité éolienne

JOURNAL DU VENT N°32 - AUTOMNE 2023
Biannuel édité par la société
Volkswind France SAS
45 rue du Cardinal Lemoine 75005 PARIS

Amiens | Benet | Châlons-en-Champagne | Limoges
Montpellier | Paris | Tours

www.volkswind.fr

Journal édité à 5 000 exemplaires
Directeur de publication : Jean-Luc Proust
Imprimé sur papier recyclé
Crédits photos Volkswind France